

LA PETITE GAZETTE

www.brenod.com



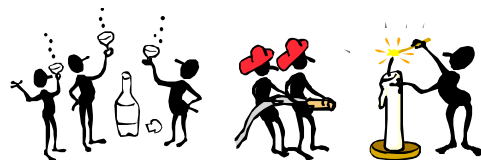
Rentrée ...

Reprise de l'école,

Reprise du travail,

Reprise des activités au sein des associations,

Reprise de la nouvelle rédaction de la Petite Gazette qui a fêté dans la bonne humeur son premier anniversaire.



Claire, Dominique, Lucette, Maguy, Patrick



Bonjour l'automne !

L'été s'en est allé nous laissant un goût d'inachevé
Et le souvenir de douces soirées estivales
Mais déjà l'automne pointe son nez, et avec lui
La promesse de belles journées ensoleillées
Dans une apothéose de teintes automnales.

D. Pouquet



Le Ski-Club de Brénod-Corcelles ...

... organise son grand prix de ski-roues, cross et rollers le dimanche 1er octobre 2006.

Le matin : vente de galettes au sucre et à la crème sur la place de Brénod et au four de Corcelles.

L'après-midi : grand prix sur la place de Brénod avec 1^{er} départ à 14h.

Epreuves réservées aux licenciés FFS. (inscriptions sur place)



Information de la Société de chasse de Brénod

Suite au déroulement des épreuves de ski-roues organisées par le Ski-club de Brénod-Corcelles et par soucis de sécurité, **la Société communale de chasse interdit la chasse** sur la partie Est de la commune de Brénod entre les départementales D21 et D31, triangle le Bret, le Monthoux et La Battonnière et cela pour **la journée du dimanche 1^{er} Octobre.**

Pour le bureau, le Président Y. Gardoni

BRENOD DECOUVERTES VOUS INFORME

Bilan positif de la Foire 2006. Vous êtes venus nombreux à une ou plusieurs animations et nous vous en remercions. La réussite de cette manifestation a été possible grâce au concours de tous les bénévoles et à la participation de tous les exposants.

N'oublions pas le « Roi Soleil » qui du haut du ciel brillait de tous ses feux !

COMMANDES PERSONNALISEES D'ARBRES GENEALOGIQUES : DERNIER DELAI !

Pensez à une occasion de cadeau de Noël ! Pour tous les retardataires, merci de prendre contact d'urgence avec Alain DEFFOIS (04 74 36 03 65) ou Marie-Claire GARDONI (Bureau de Tabac de Brénod 04 74 36 02 96) pour les modalités et coûts (de 20 à 100 euros selon la taille). Ces commandes participent au financement de l'exposition estivale sur la mémoire.



Le Site Internet "www.brenod.com" vient de fêter son 100.000ème visiteur !

PENSEZ AUSSI A NOUS SOUTENIR A TRAVERS VOS COTISATIONS "BRENOD DECOUVERTES 2006" !

(Situation des cotisations auprès de Marie-Claire Gardoni et Maxime Vion-Delphin)

NUMERO " 43 " : SEPTEMBRE 2006



Racontez-moi votre association !

En ce début d'automne, nous avons décidé de donner la parole à une Association de Brénod :
« La Société de Chasse » en les personnes de son Président Yannick GARDONI et Roland BLANC.

Lors de prochaines éditions de la Gazette, nous solliciterons d'autres Associations de Brénod afin de vous faire connaître leurs activités.

Présentez-nous votre Association - son organisation -

La Société Communale de Chasse de Brénod est régie par la loi de 1901 et regroupe les chasseurs de la commune de Brénod et quelques propriétaires terriens.

En 2005/2006 nous avons distribué 44 cartes dont 3 à des dames.

La Société est dirigée par un Bureau qui a élu son Président Y. Gardoni, un secrétaire, un trésorier, aidés dans leurs tâches par les autres membres du Bureau. Toutes les orientations internes concernant notre Société, sont prises à l'unanimité du Bureau.

Quelles sont les espèces animales chassées sur le territoire de Brénod et plus généralement sur le Plateau ?

Gros gibier : sanglier – chevreuil – Petit gibier : lièvre - Gibier à plumes : bécasse, canard, faisan, perdrix et grive les plus présents sur notre territoire.

Pouvez-vous nous parler des quotas ?

Les chevreuils sont soumis à un plan de chasse. Le nombre de bracelets est déterminé en fonction des comptages effectués la nuit, par des gardes de la fédération assistés par des chasseurs, et définis lors d'une réunion qui regroupe les partenaires, le représentant de la préfecture, de l'ONCFS, des chasseurs, des agriculteurs et des écologistes. Pour cette saison, la dotation pour Brénod est de 15 bracelets. Ce nombre est en baisse depuis 3 ans. (Prise en compte du taux de mortalité imputé au lynx, aux véhicules routiers et aux maladies)

Pour le sanglier, il n'existe pas de quota, mais le coût d'un bracelet à 20 euros freine les ardeurs. Pour le lièvre, la Société a réduit depuis quelques années le prélèvement à un lièvre par chasseur et par saison de chasse. La bécasse est le seul volatile qui soit soumis à un plan de chasse avec carnet individuel et bracelet à poser sur la patte pour faciliter le comptage des bécasses prélevées.

Qu'est-ce qui motive un chasseur ?

Pour chasser, il faut avant tout aimer la nature et la respecter. La chasse est un plaisir ancestral, elle fait partie du patrimoine culturel et des traditions léguées par nos anciens. Le chien fait partie de cet héritage. La chasse ne se résume pas à un tir sur un animal. L'activité « chasse » c'est aussi la connaissance de la faune, de ses habitudes, de ses maladies.

Donc, si je vous ai bien écouté, on peut aimer les animaux et les chasser ?

Oui, il n'y a pas incompatibilité pour les raisons précitées. Il y a plus d'animaux tués en abattoir par électrocution ou pistolet que lors d'actions de chasse. La règle en l'occurrence est de ne pas faire souffrir inutilement une bête quelle qu'elle soit. Regardez ce qui se passe sur le Canton de Genève : la chasse est interdite depuis 1974, aucun mode de régulation ne se fait naturellement et aucune solution n'a été trouvée à ce jour ; alors des gardes, fonctionnaires, tirent sans scrupule sur les animaux, la nuit avec phares et 4 x 4, pour diminuer leur nombre et ceci sans que les contribuables genevois ne s'émeuvent alors que ce sont les mêmes qui ont voté l'interdiction de la chasse. Situation paradoxale !

On entend souvent dire que les chasseurs participent à l'entretien des espaces naturels et à la régulation des espèces, pouvez-vous nous éclairer davantage sur ce sujet ?

Dans beaucoup d'endroits, les acteurs d'activité ayant pour cadre la nature se concertent pour entretenir les sites forestiers, les sentiers de randonnée, les accès à des points de vue etc.. A Brénod, 2 gardes assermentés ont été désignés pour réguler les indésirables, aidés en cela par 5 piégeurs agréés. La régulation des espèces est liée au cheptel présent sur le territoire. Qui peut mieux que les chasseurs présents toute l'année régulièrement sur le territoire, estimer, par leurs observations, le nombre ou le surnombre des espèces ?

Parlez-nous des nouvelles règles de sécurité applicables à la chasse

Suite à NATURA 2000, les chasseurs ont mis en place, avec les autres acteurs, un plan de gestion cynégétique départemental qui concerne la gestion des animaux ainsi que les nouvelles règles qui conditionnent la chasse. L'accent est mis sur la sécurité qui doit être irréprochable. Les tirs doivent être fichants. En battue, les chasseurs doivent être visibles (port du fluo obligatoire), délimitation des zones battues par des panneaux, obligation d'identifier un animal avant le tir. Maintenant, les règles pour la chasse sont les mêmes que pour l'obtention du permis de chasser, de plus en plus axé sur la sécurité. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Promeneurs et chasseurs peuvent-ils cohabiter ? La vue d'un fusil ou ses détonations peuvent s'avérer dissuasives ou intimidantes !

Les chasseurs en sont bien conscients mais si chacun respecte l'autre et ne voit pas en lui un squatteur, alors tout est possible. Un bonjour, une arme déchargée au passage de l'autre, quelques mots échangés, ce sont de simples règles de courtoisie que nous souhaitons voir se généraliser. Il faut savoir également que la Sté de Chasse de Brénod organise les battues, dans la mesure du possible, en fonction des secteurs où la fréquentation est moindre.



Racontez-moi votre association ! ... (suite)



Les jours d'ouverture de la chasse sur la commune de Brénod

La chasse est ouverte cette saison du 10 septembre 2006 au 28 février 2007 (en théorie, car il faut tenir compte des périodes d'enneigement) tous les jours, sauf les MARDI et VENDREDI exception faite pour les jours fériés. ,

En conclusion, que souhaitez-vous dire à vos détracteurs ?

La chasse est une passion avec ses risques, ses plaisirs et ses contraintes. Seule la chasse, grâce aux timbres gros gibiers et bracelets, permet d'indemniser les agriculteurs ayant subi des dégâts aux cultures. Nous réitérons que la chasse ne se résume pas à un tir sur un animal, que nous respectons la faune et que nous n'avons jamais rencontré de soi-disant amoureux des bêtes, les soirs d'hiver, en forêt, leur apporter de la nourriture comme les chasseurs le font. Certains diront que c'est pour mieux les appâter, alors que cela profite à tous les animaux chassés et non chassés. Il serait simpliste de penser : animal nourri = animal abattu. Quant aux réintroductions d'espèces disparues, un débat peut s'ouvrir, mais ce sont les mêmes qui regrettent la disparition du chevreuil qui vont applaudir à l'introduction du lynx, sachant qu'une femelle suitée en consomme au minimum 5 par mois (exemples pris pour le secteur).

La Société Communale de Chasse de Brénod est ouverte à tous ceux qui souhaitent se renseigner sur :

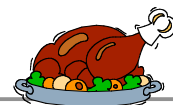
- Les consignes données au départ des battues
- Le schéma de gestion
- Le respect de l'éthique de la chasse avec pour mission également de rechercher systématiquement les animaux blessés autant en chasse, que sur les routes (percutés par des véhicules)
- La surveillance sanitaire des animaux morts pour donner l'alerte en cas de mort suspecte

Les missions d'une Société de chasse sont donc multiples, bénévoles, assurant un travail de tous les jours, toujours dans l'esprit de trouver un équilibre entre la faune, la flore et avoir aussi le droit d'exercer une passion.

Propos recueillis par D. Pouquet



A vos marmites et cuillers ... !



Alors que l'été commence à prendre ses quartiers d'automne en nous laissant encore un peu de répit avec ses bons rayons de soleil et ses orages, nos amis les champignons sont aux « anges » !! ...

En effet, la saison débute bien et nous allons composer un menu à base de champignons sous différentes formes.

En entrée ; un consommé de Flavigny... et en plat de résistance un goulasch de champignons.

Consommé Flavigny pour 4 personnes:

Une douzaine de morilles séchées, une noix de beurre, 1 litre 1/2 de bouillon de volaille dégraissé, 1 c à soupe de riz, 150 g de blanc de poule.

Lavez les morilles, faites-les gonfler à l'eau tiède pendant 30 mn. Egouttez-les et séchez-les. Faites-les revenir doucement dans le beurre. D'autre part, portez le bouillon à ébullition, jetez-y le riz, laissez cuire 15 mn. Ajoutez les morilles et le blanc de poulet coupé en julienne. Saupoudrez de pluches de cerfeuil à volonté.

Goulasch de champignons pour 4 personnes:

1 kg de champignons des bois, frais, (dont la moitié de cèpes), 75 g de lard fumé maigre, 1 poivron vert, 4 oignons nouveaux, 4 tomates, 3 c à thé de paprika doux, 1 bouquet de persil, un peu de sauce instantanée, 1 verre de crème fraîche et 1 de crème sure, 1 c à thé de thym.

Nettoyer les champignons et les couper en quatre ou en gros morceaux. Couper le lard, le poivron vert et les oignons en dés. Passer les tomates dans l'eau bouillante et enlever la peau et les pépins, et les couper en bandes. Faire fondre le lard ajouter les oignons et le poivron coupés et les ajouter au lard, laisser dorer 2 minutes. Mettre ensuite les champignons et laisser cuire 2 minutes. Assaisonner avec tous les autres ingrédients et la crème et laisser cuire pendant 15 minutes. Pour finir ajouter le persil haché et lier le tout avec la sauce en poudre. Servir avec de la purée de pommes de terre.

En vous souhaitant un très bon appétit et aux prochaines recettes.

Claire AUGAGNEUR

LA PETITE GAZETTE

Les écoliers des fermes isolées dans les années 50 !

La route qui mène du domicile à l'école communale était souvent longue et difficile. Les garçons JUSTIN de Meyriat, Danièle PREVITALLI de la Pérouse (qui habitera un an plus tard au village), les enfants JACQUIOT de Macconod accompagnés des MINET jusqu'en 1956 (date de leur arrivée à la Scie), CARRIER et GARDNER du Monthoux, MASSONNET de la Gouille, toute cette flopée d'écoliers (c'était le baby-boum) faisait le trajet à pieds, matin et soir.

Quant à ceux des Combes, celle de Ferrirand, de Léchaud, de Ramboz, il leur fallait d'ores et déjà songer à la pension. Une majorité de filles, Hélène GUILLERMET de la Grange Neuve, les sœurs ROLANDEZ de la Tour, Denise HUMBERT de la Grange Rouge, Annie et Mireille VUAILLAT de Ramboz, Pierrette BURDAIRON dont les parents étaient fromagers à Lachat, étaient pensionnaires chez les sœurs. Elles ne remontaient chez elles que le week-end, voire aux vacances scolaires pour les plus éloignées. Marc GUILLERMET trouvait gîte et couvert chez Julienne et Eugénie FOLLET tout comme Bernard HUMBERT chez sa sœur à la Roche Samuel.

Pas question de rentrer manger à midi à la maison ! Seuls les écoliers du Monthoux pouvaient se le permettre. Avec ma sœur, nous venions grossir les effectifs « des filles des sœurs ». « Macconod » mangeait le casse-croûte tiré du sac tyrolien ou la gamelle réchauffée par les instituteurs l'hiver, le Bon Gîte accueillait « Meyriat », mon frère partageait le repas de ses cousins MASSONNET.

Venait aussi se greffer, pour certains, le catéchisme de 7h30 à 8h30, précédé, parfois, de la messe basse à 7 heures....

Les écoliers du quartier d'en haut nous surveillaient derrière leurs rideaux et à notre arrivée emboîtaient le pas. Nous étions leur « petite montre ». Nous arrivions toujours les premiers, félicités par Mademoiselle MARTIN, Monsieur et Madame BURDET, instituteurs.

Toutes ces allées et venues se passaient relativement bien durant la bonne saison. Mais tout se compliquait sérieusement les longs mois d'hiver et leurs jours courts. Les trajets s'effectuaient toujours de nuit. Vêtus d'une pèlerine, d'un cache-nez, d'une cagoule ou d'un passe-montagne, de mouffles et chaussés de galoches en cuir aux semelles en bois, nous étions prêts pour affronter les rigueurs de l'hiver. Pas facile de marcher dans la neige avec les galoches. Elle y collait à qui mieux mieux et nous devions souvent les frapper l'une contre l'autre.

Chaque fermier ouvrait son chemin par ses propres moyens. Je revois encore le chasse-neige en bois tiré par notre paire de bœufs, celle des voisins, parfois celle de Champ-de-Joux. Des congères rebouchaient tout... Ce n'était pas l'avenue des Champs Elysées ! A notre retour de l'école, de bonnes quatre-heures nous attendaient, savourées au coin du feu. Des briques, laissées en permanence dans le four de la cuisinière à feu de bois, étaient enfilées dans leur sac en toile et réchauffaient douillettement nos lits. Bonjour les engelures ! Nous n'étions pas les plus mal lotis....

C'était Marcel FAVRE de Pré-de-Joux (père de Maurice) qui ouvrait le chemin de Meyriat où vivait la famille JUSTIN (de 1952 à 1962). Les deux paires de bœufs tiraient un gros sapin par la tête, juste de quoi frayer un petit passage pour Albert et Pierre. Plus de quatre heures d'efforts pour un bien piètre résultat. Nos deux courageux écoliers partaient à 6h30 pour être sûrs d'être à l'heure. Chaussés de bottes en caoutchouc garnies de papier journal, ils bravaient la neige tant bien que mal. Les sapins pliaient sous le poids de la neige et craquaient dans la forêt. Les deux enfants étaient terrorisés. Pierre avait 7 ans. Naturellement petit en taille, il avait tout d'un grand.!....

LA PETITE GAZETTE

Les écoliers des fermes isolées dans les années 50 ! (...Suite)

Marius ROLANDEZ a lui utilisé le sapin pour dégager la ferme et la Combe de Léchaud. Puis vinrent d'abord le traditionnel chasse-neige tiré par les bœufs et ensuite le tracteur qui prit la relève. Comme moyen de locomotion, c'était la moto. Chaque week-end, les parents venaient embrasser leurs filles, apportaient le linge propre, remportaient le sale. Aux vacances, le papa effectuait plusieurs voyages pour rapatrier les pensionnaires.

Les écoliers de Macconod étaient « lève-tôt ». Ils coupaient à travers champs jusqu'à la Lèchère . Là, ils faisaient une courte halte, quittaient les bottes pour chausser les galoches ou les souliers, prenaient une bouffée de chaleur et, hue cocotte, repartaient par la Scie. Il s'agissait d'emprunter les raccourcis, mais, l'hiver, ils devaient faire le détour par le Montoux. Les grands jours de mauvais temps (le fameux hiver 54), les enfants JACQUIOT durent dormir chez Madame PELISSON en face de la boulangerie CARRIER, et les MINET chez Madame CARRIER-RAYMOND au Pavillon. Gérard dort chez Monsieur et Madame Lucien CARRIER et nous trois dans la famille.

La Grange Neuve avait aussi son chasse-neige tiré par les bœufs. Le cheval était attelé au traîneau ou à la carriole aux beaux jours.

Que de kilomètres parcourus par de si petites jambes. Nous étions entraînés pour le Marathon de Paris !

Vinrent les jours meilleurs. Ici et là, la première voiture arriva. La D.D.E. ouvrit Meyriat en 1962. Le 17 Mars 1966, la municipalité prit à sa charge le dégagement des fermes isolées de Brénod. Ouf !

Maguy Havez-Massonnet

Mon ami le clown !

Patrick Orillon

*Je l'ai connu, vois-tu, plaisantin infini
Riche des plus époustouflantes dérisions,
Il m'a porté sur son dos des milliers de fois
Riant du rire de ses lèvres dix fois rouges.
Où sont tes sarcasmes maintenant ? tes gambades ?
Tes sauts périlleux ? tes masques ? tes insolences ?
Tes blagues, tes discours, tes éclairs effervescents
Qui faisaient pleurer d'hilarité les enfants ?
Regarde le se moquer des moqueries

La mâchoire béante figée en un rictus
Ses yeux mouillés de joie.
Maintenant que le vent ricane entre ses joues vides,
Sa perruque est pourrie, le temps délave son fard noyé.
Où est-il l'arlequin de mes beaux jours ?
Te reste-t-il encore de l'humour ?*

LA PETITE GAZETTE

Les associations vous informent



TENNIS DE LA GRANDE SAUGE

Nous remercions les participants du Tournoi de la St-Jean qui a été remporté par Marianne PRADELLE (femme) et Marco CHATAIGNIER (homme).

Pour ce qui est du tournoi de l'été, il ne faut pas se décourager. Il est vrai que les caprices de la météo (canicule de Juillet, pluies et orages d'Août) ne facilitent pas son bon déroulement. Pour cela, le tournoi continue jusqu'au 24 septembre, journée de la finale hommes, femmes, jeunes, double. Nous informons que la soirée moules-frites se fera **le 14 octobre 2006 à 19h30 chez Annie Carrier**, aux mêmes conditions que l'année dernière.

Inscrivez-vous maintenant, directement chez Annie. Les places sont limitées à 60 personnes.

Espérant que les beaux jours continuent en septembre et octobre.....

Les membres du bureau vous souhaitent bons matchs !!!

Le Secrétaire

"Les P'TITS BERGNOLANDS"

L'association remercie les parents et les membres du conseil d'administration présents à notre assemblée générale du 12-09-2006. Elle regrette cependant le manque de mobilisation autour de la structure, laquelle recherche de nouveaux bénévoles pour soutenir le bureau existant et prendre la relève.

Elle remercie la mairie pour son soutien financier et moral.



En concret, le centre des loisirs sera ouvert aux vacances de la Toussaint du **25 octobre au 03 novembre 2006**.

Une augmentation des tarifs a été approuvée lors du dernier conseil d'administration. Elle prendra effet à compter du mois d'octobre 2006. Les tarifs seront diffusés aux familles.

L'association remercie les bénévoles qui ont aidé les salariés dans leurs activités cet été;

Le Bureau



LA BIBLIOTHEQUE DE BRENOD VOUS INFORME

La bibliothèque a repris ses horaires habituels :

-le mercredi de 13h30 à 14h30

-le samedi de 11h à 12h

Le renouvellement des livres est prévu le **jeudi 5 octobre à 14h** lors du passage du bibliobus.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les invitons à découvrir « l'espace livres » lors d'une permanence : livres pour tous, enfants et adultes, romans en gros caractères, BD, documentaires, livres pour tout-petits, etc.....



LE CLUB DES JONQUILLES



Le club des Jonquilles a effectué sa rentrée le mardi 5 septembre. Chacun s'est retrouvé dans la bonne humeur après la trêve estivale. Non sans évoquer avec regrets l'absence de « Nénette ». Elle savait animer le club avec ses histoires du passé et poussait volontiers sa chansonnette. Maria FAVRE a rejoint l'Albarine mais n'exclut pas une petite visite de temps à autre au club.

Bienvenue à tous ceux et celles qui voudraient passer un bon moment avec nous, chaque mardi après-midi à la salle de la mairie.

DE FIL EN AIGUILLE



De « fil en aiguille » a rouvert ses portes début septembre.

Cet été, le club a participé au « vide-grenier » en juillet et à l'exposition parrainée par les « Passionnés du Plateau ». Lors de ces manifestations, nous avons pu apprécier votre intérêt pour ce genre d'ouvrages. Merci pour vos encouragements.

Nous reprenons tous les mercredis à partir de 14h30, salle de la Mairie, et notre thème de rentrée est la confection de pochettes, petits sacs, ou nécessaire de toilette..... Rassemblez vos chutes de tissus et bienvenue à toutes !